

Rapport pour spécialistes

REVUE DES PROGRAMMES DE
SERVICES DE POLICE AUTOCHTONES

PARTIE VI : PROGRAMMES DE
PRÉVENTION CONTRE LA
CONSOMMATION D'ALCOOL ET
DE DROGUE

N° 1992-17

Série sur les services policiers autochtones

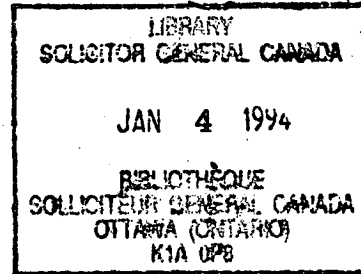
E
98
.P75
J3
1992
pt.6
F
c.3

Commissaire général Canada
Secrétariat du Ministère

Canada

E
98
P75
J3
1992
pt. 6
F
c.3

Julie Jarvis



Copyright of this document does not belong to the Crown.
Proper authorization must be obtained from the author for
any intended use
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent
pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent
document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

**REVUE DES PROGRAMMES DE
SERVICES DE POLICE AUTOCHTONES**

**PARTIE VI : PROGRAMMES DE
PRÉVENTION CONTRE LA
CONSOMMATION D'ALCOOL ET
DE DROGUE**

N° 1992-17

Les opinions exprimées dans le présent document de travail n'engagent que l'auteur et ne représentent pas nécessairement les idées ni la politique du Solliciteur général du Canada. Il est diffusé dans la version présentée au ministère du Solliciteur général du Canada. La relecture et la mise en forme de la version française ont été confiées aux Traductions Tessier S.C.C.

This document is available in English.

Cat. : JS4-1/1992-17F
ISBN : 0-662-97719-X

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie les personnes qui l'ont aidé à préparer cette Revue. Le soutien et les conseils de Ron Ferri, directeur du projet au ministère du Solliciteur général du Canada, sont très appréciés, ainsi que les efforts de ceux qui, au ministère, ont lu les rapports et fourni des commentaires. La contribution d'Elizabeth Hart à la révision structurelle de la Revue est particulièrement appréciée. Nous remercions aussi les Traductions Tessier pour la relecture et la mise en forme de la version finale des rapports.

Ce projet n'aurait pu être réalisé sans le soutien et la coopération de tous les répondants qui ont généreusement fait part de renseignements relatifs à leurs programmes dans des questionnaires et lors de consultations ultérieures. L'auteur remercie tous les répondants de leur contribution extraordinaire à la Revue et de leur engagement en vue d'améliorer les services de police pour les peuples et les collectivités autochtones du Canada et avec leur collaboration.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION AUX RAPPORTS	i
PARTIE VI : PROGRAMMES DE PRÉVENTION CONTRE LA CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE DROGUE	1
1. INTRODUCTION	1
2. PROGRAMMES D'ÉDUCATION, DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION	3
2.1 Programme de sensibilisation contre les drogues Détachement de la GRC de Quadra Island Quathiaski Cove (Colombie-Britannique)	3
2.2 Programme contre l'alcool et les drogues Détachement de la GRC de Prince Rupert Prince Rupert (Colombie-Britannique)	5
2.3 Programme de sensibilisation contre l'alcool et les drogues Détachement de la GRC de Vernon Vernon (Colombie-Britannique)	8
2.4 Programme de prévention de la conduite en état d'ébriété Détachement de la GRC de La Loche La Loche (Saskatchewan)	11
2.5 Programme de prévention de l'alcoolisme et de la toxicomanie Détachement de la GRC de Punnichy Punnichy (Saskatchewan)	13
2.6 Projet de prévention contre l'inhalation de solvants Section des services policiers des Premières Nations - secteur nord Sous-division de la P.P.O. de Kenora Kenora (Ontario)	15
2.7 Ateliers de prévention du suicide et de sensibilisation contre l'alcool et les drogues Détachement de la GRC de Stewiacke Stewiacke (Nouvelle-Écosse)	18
3. RÉPONSES SUPPLÉMENTAIRES	21

REVUE DES PROGRAMMES DE SERVICES DE POLICE AUTOCHTONES

INTRODUCTION AUX RAPPORTS

A. Contexte de l'enquête

Dans le but de poursuivre ses efforts visant à améliorer ses politiques et ses programmes en matière de police à l'intention des collectivités autochtones du Canada, le ministre du Solliciteur général du Canada a mené une enquête auprès d'un certain nombre de services de police fédéraux, provinciaux et municipaux, au début de 1991, afin de recueillir des renseignements sur leurs politiques et leurs programmes en matière de police destinés aux peuples autochtones. L'objectif de l'enquête était de recueillir et de publier des données sur les programmes des services de police destinés aux peuples autochtones, sous la forme d'un document d'information mis à la disposition des responsables des services de police qui désirent concevoir des projets spéciaux ou élargir des programmes existants. Afin de faciliter l'accès aux résultats de l'enquête et la lecture, ceux-ci ont été regroupés dans une série de sept rapports.

B. Méthodologie de l'enquête

L'enquête a porté sur 430 services de police qui assurent le maintien de l'ordre dans les collectivités autochtones ou dans des collectivités qui comptent un nombre important d'autochtones. La majorité de ces services de police assurent directement le maintien de l'ordre dans des collectivités locales, y compris les services de police municipaux et des Premières Nations ainsi que les détachements de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et de la Police provinciale de l'Ontario (P.P.O.). Des unités de la Direction générale et des divisions de la P.P.O., de la Sûreté du Québec et de la GRC ont également participé à l'enquête.

Les renseignements demandés dans le questionnaire de l'enquête portaient sur des sujets précis :

- les programmes de formation et de perfectionnement destinés aux agents de police autochtones,
- les programmes de sensibilisation à la culture autochtone, à l'intention des agents de police non autochtones et
- les programmes spéciaux destinés aux collectivités autochtones (prévention du crime, aide aux victimes, alcool et drogue, violence familiale, exploitation sexuelle des enfants, jeunes, etc.).

Les participants ont été priés de remplir un questionnaire pour chaque programme ou initiative.¹

1. Dans certains cas, les répondants ont décrit plusieurs programmes dans un même questionnaire. Dans la mesure du possible, ces programmes ont été distingués les uns des autres et classés séparément.

C. Réponse

Dans le cadre de l'enquête, 203 participants ont fait état de près de 460 programmes différents.

Dans de nombreux cas, divers détachements ont décrit un même programme offert à l'échelle nationale ou provinciale ou par une division de la GRC. Les programmes mentionnés plus d'une fois sont comptés dans le nombre total des programmes.

D. Interprétation des résultats

Il est important de souligner que le questionnaire n'imposait pas aux répondants une définition de ce qui constitue un programme de services de police pour les Premières Nations «offert par un service de police». En conséquence, cette notion a été interprétée avec beaucoup de latitude. Ainsi, les répondants appartenant à un service de police fédéral ou provincial ou à une division s'en sont tenus à la description de programmes conçus ou mis en application par les services de police, alors que les agents de police œuvrant directement auprès des délinquants ont donné une interprétation plus large à la notion de services de police autochtones et ont fait état très souvent de partenariats entre organismes ou entre la police et la collectivité. Les réponses obtenues se regroupent dans les catégories suivantes :

- initiatives générales ou spécifiques à l'échelle du pays, d'une province ou d'une division,
- mise en application de programmes nationaux ou provinciaux de services de police autochtones, par un service de police local ou un détachement,
- mise en application d'autres programmes nationaux ou provinciaux de services de police dans les collectivités autochtones (avec ou sans modifications), par un service de police local ou un détachement,
- initiatives conçues par un service de police dans le but de répondre aux besoins particuliers d'une collectivité (notamment les initiatives conçues en collaboration avec des organismes locaux ou avec des membres de la collectivité) et
- renseignements sur la participation et la contribution des services de police à des initiatives mises en place par d'autres organismes ou par la collectivité.

E. Programmes sélectionnés

L'enquête a révélé qu'un grand nombre de programmes partageaient des caractéristiques communes. Afin d'éviter la répétition fréquente des mêmes renseignements, nous avons donc retenu 100 descriptions de programmes qui étaient à la fois les plus complètes et les plus représentatives. Ces descriptions constituent l'essentiel des sept rapports de l'enquête. En outre, nous avons mentionné à la fin de chacun de ces rapports les programmes similaires ainsi que le nom des personnes-ressources. Le lecteur qui désire obtenir des renseignements sur un programme en particulier peut consulter les programmes sélectionnés dans chaque rapport et les réponses supplémentaires regroupées à la fin.

F. Contenu des rapports

L'information recueillie au cours de l'enquête a été classée en sept catégories et publiée dans une série de rapports :

- I. Formation des agents de police autochtones et maintien de l'ordre
- II. Sensibilisation à la culture autochtone
- III. Pour un meilleur accès aux services de police
- IV. Programmes de communication et de liaison avec la collectivité
- V. Programmes pour les jeunes
- VI. Programmes de prévention contre la consommation d'alcool et de drogue
- VII. Programmes axés sur les besoins des victimes et des délinquants

Collecte de renseignements supplémentaires

Afin de préciser et de compléter les renseignements obtenus à l'aide du questionnaire, l'auteur a tenu des consultations subséquentes avec plus d'une centaine de services de police. En outre, lorsque la chose était possible, nous avons fait mention des programmes des services de police fédéraux et provinciaux qui chapeautent des programmes locaux.

Les programmes sélectionnés constituent une vue d'ensemble des services de police offerts aux autochtones à l'heure actuelle dans différentes localités canadiennes.

Les renseignements concernant chaque programme sélectionné sont regroupés et présentés selon les catégories suivantes :

Description du service de police et de la collectivité

Cette partie fournit les renseignements suivants :

- le territoire où s'exerce la compétence du service de police,
- le nombre et la population des collectivités autochtones vivant sur ce territoire,
- la situation géographique de ces collectivités et les moyens d'accès,
- le nombre d'agents de police que compte le service de police et
- le nombre d'agents de police autochtones que compte le service de police.

Ces renseignements ont été obtenus des répondants. Lorsqu'un service de police n'était pas en mesure de fournir les renseignements demandés, nous avons utilisé, dans la mesure du possible, les données du recensement de 1986. Les renseignements relatifs aux divisions de la GRC ont été obtenus de la GRC.

Contexte et élaboration

Dans la mesure du possible, cette partie présente, pour chaque programme, les renseignements suivants :

- l'organisme responsable de la mise en application du programme ou de la politique,
- la date de mise en application (mois ou année),
- les objectifs du programme ou de la politique,
- le public visé ou le groupe cible et
- divers renseignements se rapportant au programme, à la politique ou à leur mise en application.

Cette partie met plus particulièrement en évidence la contribution des services de police.

Collaboration de la collectivité autochtone

Cette partie contient les renseignements suivants :

- les consultations tenues avec les membres des collectivités autochtones avant la mise en application du programme et
- les mécanismes qui permettent de consulter régulièrement les collectivités autochtones.

Participants ou groupe cible

Cette partie mentionne les personnes et organismes qui ont participé à l'élaboration et à la mise en application du programme ou les groupes pour lesquels la politique ou le programme a été conçu.

Conception et mise en application

Cette partie contient les renseignements suivants, dans la mesure où ils sont disponibles :

- les personnes ou les organismes responsables de la conception du programme,
- les personnes ou les organismes responsables de la mise en application du programme,
- un résumé de la politique ou du programme et
- un résumé de la mise en application et du fonctionnement de la politique ou du programme.

Financement

Cette partie présente les renseignements suivants, lorsqu'ils sont disponibles :

- le budget ou le coût total du programme,
- la source du financement,
- les contributions autres que financières et
- l'état du financement.

Résultats et évaluations

Cette partie présente les renseignements suivants, lorsqu'ils sont disponibles :

- les commentaires du répondant sur la manière dont la police et la collectivité ont réagi au programme,
- les effets concrets qui se sont manifestés à la suite de l'application de la politique ou du programme,
- les réalisations particulières attribuables à l'initiative,
- le stade d'avancement de la conception ou de la mise en application de la politique ou du programme et
- le stade d'avancement de l'évaluation, tant officielle que non officielle.

Personne-ressource

Cette partie indique le nom de la personne qui a rempli et retourné le questionnaire ou qui a fourni des renseignements supplémentaires. Lorsque le répondant ne s'est pas identifié, le nom de la personne-ressource est celui du chef de la police ou du chef du détachement. Cependant, ces personnes n'assument pas la responsabilité de l'information contenue dans les rapports.

Lorsque les répondants ont mentionné des programmes offerts par d'autres services de police ou organismes participant au programme, nous avons communiqué avec ces services de police ou ces organismes, au besoin, afin d'obtenir des renseignements supplémentaires. Le nom des personnes consultées est aussi inclus parmi les personnes-ressources.

Réponses supplémentaires

En plus des programmes sélectionnés, chaque rapport contient une section intitulée «Réponses supplémentaires», où sont mentionnées d'autres initiatives similaires dont certains répondants ont fait état mais qui n'ont pas été retenues parmi les programmes sélectionnés.

PARTIE VI : PROGRAMMES DE PRÉVENTION CONTRE LA CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE DROGUE

1. INTRODUCTION

Le présent rapport est le sixième d'une série de sept rapports portant sur les programmes de services de police autochtones offerts au Canada. Celui-ci met en évidence la participation des services de police à la conception et à l'application de programmes visant à sensibiliser les collectivités autochtones et à prévenir la consommation d'alcool, de drogue et de solvants. Les programmes décrits dans cette partie sont tous des Programmes d'éducation, de sensibilisation et de prévention.

Programmes d'éducation, de sensibilisation et de prévention

Cette section présente divers types d'interventions axées sur l'éducation préventive en matière de toxicomanie :

- des présentations dans les écoles et d'autres lieux communautaires, organisées par les services de police à l'intention des jeunes et des adultes,
- des présentations organisées par les services de police dans le cadre de programmes communautaires de réadaptation ou de traitement de la toxicomanie et
- des programmes globaux de prévention de la toxicomanie coordonnés par les services de police et la collectivité.

Les initiatives décrites dans cette section montrent aussi comment les services de police collaborent avec la collectivité afin de reconnaître et de résoudre les problèmes liés à la toxicomanie et quels sont les moyens qu'ils prennent pour mettre à la disposition de la collectivité différentes sources d'information.

2. PROGRAMMES D'ÉDUCATION, DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION

2.1 Programme de sensibilisation contre les drogues Détachement de la GRC de Quadra Island Quathiaski Cove (Colombie-Britannique)

Description du service de police et des collectivités

Le détachement de la GRC de Quadra Island fournit des services de police dans trois îles : Quadra (population évaluée à 4 000 personnes), Cortez (population évaluée à 1 000 personnes) et Reed (population évaluée à 100 personnes). Deux Premières Nations vivent sur le territoire du détachement : la Première Nation de Cape Mudge (bande Kwakiutl), dans Quadra Island, dont la population varie de 500 à 750 personnes, et la Première Nation de Squirrel Cove (bande Klahoose), dans Cortez Island, dont la population est de quelque 85 personnes. Les membres du détachement se rendent une fois par semaine à Cortez Island visiter la Première Nation de Squirrel Cove, un trajet d'environ 45 minutes en bateau à partir des bureaux du détachement.

Le détachement de la GRC de Quadra Island compte trois gendarmes.

Contexte et élaboration

En novembre 1989, le Conseil de la Première Nation de Squirrel Cove a demandé au détachement de la GRC de Quadra Island d'aider la collectivité à lutter contre la toxicomanie.

En réponse à cette demande, le détachement de la GRC de Quadra Island a élaboré un programme coopératif et a proposé au conseiller sur l'alcool et les drogues de Squirrel Cove de préparer une présentation communautaire. De plus, le détachement a mis à la disposition du Conseil de la Première Nation de la documentation sur la toxicomanie.

Depuis, le détachement de la GRC de Quadra Island continue d'aider le Conseil de la Première Nation à lutter contre la toxicomanie par divers moyens (voir ci-dessous).

Collaboration de la collectivité autochtone

Le Conseil de la Première Nation de Squirrel Cove a constaté la nécessité de cette intervention. Le Conseil travaille en étroite collaboration avec le détachement de la GRC de Quadra Island afin de déterminer les problèmes et de leur trouver des solutions.

Participants

Tous les membres de la Première Nation de Squirrel Cove peuvent participer aux activités de ce programme, bien qu'on souhaite surtout intéresser les jeunes et leurs parents.

Conception et mise en application

Les mécanismes de coopération du programme de sensibilisation contre les drogues sont les suivants :

- la Première Nation a adopté une politique d'accueil (les membres de la collectivité qui éprouvent des problèmes de toxicomanie et le personnel de la GRC, qui joue un rôle de consultation, sont invités à assister aux réunions du Conseil afin de discuter des problèmes),
- le personnel de la GRC, en collaboration avec le Conseil, donne des conférences, distribue de la documentation et présente des vidéos sur la toxicomanie,
- le détachement avise le Conseil de toute demande de documentation reçue et l'informe sur les diverses sources d'information qu'il met à sa disposition et
- le personnel du détachement patrouille régulièrement dans la Première Nation de Squirrel Cove afin d'entretenir les contacts et d'encourager les rapports établis.

Financement

Le programme n'entraîne aucune dépense particulière. Les vidéos et la documentation viennent de la bibliothèque du détachement ou sont prêtées par d'autres organismes.

Résultats et évaluations

Le programme de sensibilisation contre les drogues a produit des résultats positifs :

- plusieurs membres de la collectivité ont suivi un traitement contre l'alcoolisme,
- des projets communautaires ont été élaborés pour donner suite aux préoccupations de la collectivité,
- de bonnes relations se sont établies entre le personnel du détachement de la GRC et la Première Nation de Squirrel Cove et
- l'information sur la sensibilisation contre les drogues circule constamment.

Personnes-ressources

Gendarme Paul Desbiens, caporal Randall Munro
Détachement de la GRC de Quadra Island
C.P. 399
Quathiaski Cove (Colombie-Britannique)
VOP 1N0
Tél. : (604) 285-3631

2.2 Programme contre l'alcool et les drogues Détachement de la GRC de Prince Rupert Prince Rupert (Colombie-Britannique)

Description du service de police et des collectivités

Le détachement de la GRC de Prince Rupert fournit des services de police à la ville de Prince Rupert (population évaluée à 16 000 personnes), à cinq collectivités autochtones et à plusieurs petits établissements disséminés sur la côte nord de la Colombie-Britannique.

Les collectivités de la côte nord sont accessibles par hélicoptère (durée moyenne du trajet : 45 minutes) et par bateau (durée moyenne du trajet : de quatre à cinq heures).

Environ 4 800 personnes à Prince Rupert sont d'origine autochtone, près de 30 %, c'est-à-dire l'une des plus fortes concentrations autochtones dans n'importe quelle ville canadienne.

Le détachement de la GRC de Prince Rupert compte 42 gendarmes. De ce nombre, 34 fournissent les services de police à Prince Rupert, tandis que les huit autres sont affectés aux régions rurales.

Quatre gendarmes sont d'origine autochtone. Trois d'entre eux travaillent en permanence dans des collectivités autochtones (dans des bureaux en milieu commercial), tandis que le quatrième se déplace d'une collectivité à l'autre.

Contexte et élaboration

Au printemps 1990, le détachement de la GRC de Prince Rupert, en collaboration avec les organismes locaux et les collectivités autochtones, a élaboré une approche coordonnée de la sensibilisation contre l'alcool et les drogues. Les représentants de la GRC et de plusieurs organismes locaux, en collaboration avec des membres de la collectivité, ont commencé à préparer et à présenter, dans la collectivité et à l'école locale, des exposés sur l'alcoolisme et la toxicomanie.

Le programme a été élaboré pour répondre aux préoccupations profondes des membres de la collectivité autochtone devant l'ampleur de l'alcoolisme et de la toxicomanie (et des problèmes liés comme la violence familiale et l'exploitation sexuelle) dans leurs collectivités.

Le programme vise à modifier les choix des jeunes et reflète l'influence des Aînés.

Collaboration des collectivités autochtones

Des représentants de toutes les collectivités autochtones de la région ont participé à la mise en place du programme.

Participants

Même si tous les membres de la collectivité peuvent participer, le programme est principalement destiné aux jeunes.

Conception et mise en application

Cinq gendarmes du détachement de la GRC de Prince Rupert (y compris les quatre gendarmes autochtones) collaborent avec les groupes suivants à la réalisation du programme :

- les Aînés de la collectivité,
- les représentants du Conseil de la Première Nation,
- les représentants du Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les autochtones (PNLAADA) et
- le personnel des services médicaux.

Les séances d'information tiennent compte des préoccupations de la collectivité, renseignent les jeunes et leur offrent de l'aide.

Financement

Le programme n'entraîne aucune dépense particulière.

Résultats et évaluations

Le programme a produit les résultats suivants :

- il a développé un sentiment de force et d'unité au sein de la collectivité (les Aînés commencent à s'exprimer et ils sont écoutés),
- l'alcool est de plus en plus souvent interdit à l'occasion de certains événements et
- les problèmes liés à la toxicomanie se discutent publiquement.

Des évaluations non officielles démontrent que :

- le nombre de membres de la collectivité qui consultent en vue d'un traitement contre l'alcoolisme est à la hausse,
- plusieurs membres de la collectivité suivent une formation en traitement de l'alcoolisme dans le but de revenir aider ceux qui en ont besoin et
- un Conseil de la Première Nation local a récemment eu gain de cause dans une poursuite relative à une infraction contre son règlement sur la consommation d'alcool, et quatre autres Conseils des Premières Nations envisagent aussi l'adoption d'un règlement semblable.

Personne-ressource

Inspecteur L.J. Baker
Détachement de la GRC de Prince Rupert
100, 6^e avenue ouest
Prince Rupert (Colombie-Britannique)
V8J 3Z3
Tél. : (604) 624-2136
Fax : (604) 627-3013

2.3 Programme de sensibilisation contre l'alcool et les drogues

Détachement de la GRC de Vernon

Vernon (Colombie-Britannique)

Description du service de police et des collectivités

Le détachement de la GRC de Vernon fournit des services de police dans des régions rurales et municipales. Le territoire du détachement englobe la ville de Vernon (population : environ 20 000 personnes), la Première Nation d'Okanagan (population : environ 1 500 personnes) et des collectivités rurales (population globale évaluée à 20 000 personnes). La Première Nation d'Okanagan se trouve à environ 15 kilomètres du détachement par la route.

Le détachement de la GRC de Vernon compte 55 gendarmes. Quinze d'entre eux travaillent en milieu rural. Trente-deux gendarmes auxiliaires supplémentaires aident les gendarmes du détachement rural. Un des gendarmes régulier, qui consacre 95 % de ses heures de travail à la Première Nation d'Okanagan, et deux gendarmes auxiliaires sont d'origine autochtone.

Contexte et élaboration

En 1986, deux résidents de la Première Nation d'Okanagan ont conçu un programme de sensibilisation contre l'alcool et les drogues et l'ont appliqué dans leur milieu. Ce programme met en évidence les mérites d'un style de vie sans alcool et sans drogue et offre des services de traitement aux individus et aux familles qui éprouvent des difficultés liées à l'abus de l'alcool ou des drogues.

Le gendarme autochtone du détachement de la GRC de Vernon aide le conseiller sur l'alcool et les drogues de la Première Nation d'Okanagan à coordonner le programme. Le gendarme anime aussi des ateliers sur la toxicomanie dans la collectivité et distribue des brochures ainsi que de la documentation pour l'application du programme.

Collaboration de la collectivité autochtone

Le programme a été élaboré et présenté par deux membres de la Première Nation d'Okanagan.

Participants

Le programme est ouvert à tous les membres de la collectivité.

Conception et mise en application

Le conseiller sur l'alcool et les drogues de la collectivité d'Okanagan assure la coordination du programme.

Le programme offre notamment les services suivants :

- évaluation du traitement et préparation d'un plan de traitement approprié,
- aiguillage vers d'autres organismes communautaires,
- soutien et conseils aux membres de la famille et aux autres personnes qui ont des liens directs avec la personne en état de dépendance,
- conseils sur les aptitudes à la vie quotidienne,
- services d'approche et visites à domicile et
- ateliers à l'intention des membres de la collectivité et du personnel des organismes.

Chaque année, on donne un ou deux ateliers dans la collectivité d'Okanagan. Ils sont ouverts à tous les membres de la collectivité.

Le bureau de la Première Nation d'Okanagan distribue des brochures décrivant les services offerts.

Financement

Le Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les autochtones (PNLAADA) et la Première Nation d'Okanagan financent le programme.

Résultats et évaluations

Le programme a permis de mieux sensibiliser la collectivité d'Okanagan au sujet de l'alcoolisme et de la toxicomanie.

Personnes-ressources

Sergent Hansen, gendarme Dave Lawrence
Détachement municipal de la GRC de Vernon
3402, 30^e rue
Vernon (Colombie-Britannique)
V1T 5E5
Tél. : (604) 545-7171

Wally Louis
Coordonnateur des programmes d'entraide
Alcoolisme et toxicomanie
Chemin Westside
R.R. n° 7
V1T 7Z3
Vernon (Colombie-Britannique)
Tél. : (604) 542-4825

2.4 Programme de prévention de la conduite en état d'ébriété

Détachement de la GRC de La Loche

La Loche (Saskatchewan)

Description du service de police et des collectivités

Le détachement de la GRC de La Loche fournit des services de police à la ville de La Loche (population évaluée à 3 000 personnes), à une collectivité autochtone (population évaluée à 800 personnes) et à deux autres collectivités autochtones accessibles par avion, Garson Lake et Descharme, qui comptent chacune environ 75 personnes.

La plupart des résidents de La Loche (soit 98 %) sont d'origine autochtone.

Le détachement de la GRC de La Loche compte 10 gendarmes dont deux sont d'origine autochtone.

Contexte et élaboration

Le personnel du détachement de la GRC de La Loche participe à l'application du programme de prévention de la conduite en état d'ébriété. Ce programme consiste en une série de séminaires mensuels de sensibilisation contre l'alcool, parrainés par le Centre de traitement de l'alcoolisme de Clearwater à La Loche. L'objectif de ces séminaires est de montrer aux gens les conséquences que peut entraîner la conduite en état d'ébriété et d'encourager ceux qui ont un problème d'alcoolisme à suivre un traitement.

Collaboration de la collectivité autochtone

Les séminaires sont organisés par le personnel du Centre de traitement, et les organismes locaux, y compris la GRC, sont invités à y participer.

Participants

Les participants comprennent les membres de la collectivité qui sont en probation après avoir été reconnus coupables de conduite en état d'ébriété. Les autres membres de la collectivité qui le désirent peuvent aussi participer aux séminaires.

Conception et mise en application

Les ateliers ont lieu en fin de semaine, environ une fois par mois. Le personnel du détachement présente des exposés sur les conséquences juridiques de la conduite en état d'ébriété. D'autres groupes communautaires comme les Alcooliques Anonymes sont aussi invités à présenter des exposés.

Les exposés des membres de la GRC durent d'une heure et demie à deux heures et traitent entre autres des sujets suivants :

- explications sur les articles du *Code criminel* s'appliquant à la conduite d'un véhicule (les répondants mentionnent que la majorité des personnes qui assistent aux séminaires ne connaissent pas ces articles) et
- explications sur l'ivressomètre et démonstration de son fonctionnement.

Financement

Le programme est financé par le gouvernement provincial.

Résultats et évaluations

Grâce à ce programme, les individus reconnus coupables de conduite en état d'ébriété deviennent davantage sensibilisés aux lois régissant la conduite des véhicules automobiles.

Personnes-ressources

Sergent W.H. Sparkes
Détachement de la GRC de La Loche
C.P. 130
La Loche (Saskatchewan)
SOM 1G0
Tél. : (306) 822-2010

Evangeleen Lemaigue
Centre de traitement de l'alcoolisme de Clearwater
Tél. : (306) 822-2705

2.5 Programme de prévention de l'alcoolisme et de la toxicomanie Détachement de la GRC de Punnichy Punnichy (Saskatchewan)

Description du service de police et des collectivités

Le détachement de la GRC de Punnichy fournit des services de police dans une région qui comprend une ville et quatre villages (population globale évaluée à 1 800 personnes), ainsi que quatre collectivités autochtones : Day Star (population : environ 250 personnes), Gordon (population : environ 1 000 personnes), Muskowekwan (population : environ 700 personnes) et Kawacatoose (population : environ 900 personnes). Ces collectivités autochtones se trouvent à une distance de 10 à 18 kilomètres du détachement de la GRC de Punnichy.

Le détachement de la GRC de Punnichy compte neuf gendarmes dont l'un est d'origine autochtone.

Contexte et élaboration

En février 1991, le détachement de la GRC de Punnichy, en collaboration avec le personnel local du Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les autochtones (PNLAADA), a mis sur pied le programme de prévention de l'alcoolisme et de la toxicomanie.

L'objectif à court terme de ce programme est d'améliorer la sensibilisation de la collectivité au problème à partir de rencontres publiques. De février à juin 1991, le personnel du détachement et du PNLAADA a tenu des conférences publiques dans trois collectivités autochtones locales. La quatrième collectivité a entrepris sa propre initiative.

L'objectif à long terme du programme est d'élaborer une approche coordonnée de l'alcoolisme et de la toxicomanie dans la collectivité. À partir d'une telle approche, le personnel de la GRC serait en mesure de reconnaître les individus et les familles aux prises avec de graves problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie et pourrait transmettre ces renseignements au personnel du PNLAADA. Les gendarmes pourraient aussi accompagner le personnel du PNLAADA lors de visites à domicile pour apporter un réconfort moral.

Collaboration de la collectivité autochtone

Les travailleurs locaux du PNLAADA qui ont participé à l'implantation du programme continuent d'avoir des rencontres non officielles avec le personnel de la GRC afin d'entretenir la communication et la liaison.

Participants

Une trentaine de personnes ont assisté à chacune des trois conférences publiques.

Conception et mise en application

À chaque réunion, les travailleurs du PNLAADA et les gendarmes ont présenté les renseignements suivants :

- le personnel du PNLAADA a présenté des renseignements sur l'alcoolisme et la toxicomanie et
- les gendarmes ont discuté divers programmes liés aux services de police et ont fait la démonstration de l'ivressomètre.

Financement

Le PNLAADA local assure le financement du programme.

Résultats et évaluations

On a mentionné que les trois réunions ont eu beaucoup de succès. Le détachement de la GRC de Punnichy envisage la possibilité de présenter d'autres conférences semblables dans les hôpitaux et les écoles de la région.

Le programme a permis d'atteindre les résultats suivants :

- en travaillant en collaboration avec le personnel local du PNLAADA, les gendarmes ont acquis une meilleure connaissance de la collectivité autochtone dans son ensemble et
- grâce à l'appui du personnel de la GRC, les travailleurs du PNLAADA ont pu élargir leur rôle en offrant des services d'approche.

Personne-ressource

Caporal Lomax
Détachement de la GRC de Punnichy
C.P. 10
Punnichy (Saskatchewan)
S0A 3C0
Tél. : (306) 835-2282

2.6 Projet de prévention contre l'inhalation de solvants
Section des services policiers des Premières Nations - secteur nord
Sous-division de la P.P.O. de Kenora
Kenora (Ontario)

Description du service de police et des collectivités

La Section des services policiers des Premières Nations - secteur nord, sous-division de la P.P.O. de Kenora coordonne les services de police dans le nord-ouest de l'Ontario (districts 3 et 9).

La région comprend environ 78 Premières Nations. Environ 25 collectivités sont accessibles par la route.

La population autochtone de cette région est évaluée à 10 000 personnes.

Contexte et élaboration

Depuis 1989, le Comité régional contre l'inhalation de solvants de Kenora parraine le projet de prévention contre l'inhalation de solvants. L'objectif du projet est de donner aux enfants et aux jeunes des Premières Nations Ojibway, Crie et Oji-crie du nord-ouest de l'Ontario de l'information sur les méfaits de l'inhalation de solvants.

Deux vidéofilms sur l'inhalation de solvants ont été produits dans le cadre de ce programme, à l'intention des enfants de 3 à 8 ans et des jeunes de 9 à 18 ans.

Le Comité régional contre l'inhalation de solvants se compose de 10 représentants des Premières Nations et de quatre agents de police. Ces derniers font partie de la sous-division de la P.P.O. de Kenora, du service de police de Kenora et du détachement de la GRC de Kenora. Ils agissent comme consultants auprès du comité.

Les organismes suivants sont aussi représentés au comité :

- le Centre de traitement de l'alcoolisme et de la toxicomanie de Migisi,
- le Comité de sensibilisation contre l'alcool et les drogues de Kenora et
- la Fondation de la recherche sur la toxicomanie.

Le comité comprend aussi des représentants de quatre Premières Nations :

- Oshagimis,
- Rat Portage,
- Islington et
- Couchiching.

Les vidéofilms sont conçus de manière à refléter les valeurs culturelles traditionnelles des Premières Nations.

Le programme de prévention contre l'inhalation de solvants, lancé en décembre 1989, doit se poursuivre jusqu'en février 1992. La présentation officielle des vidéofilms aura lieu le 14 août 1991.

Collaboration des collectivités autochtones

Ce sont des membres des collectivités autochtones de Whitedog et d'Islington qui ont eu l'idée de produire ces vidéofilms. Les membres de la collectivité estimaient qu'il fallait montrer aux enfants et aux jeunes les méfaits physiques et mentaux de l'inhalation de solvants, mais ils se sont rendu compte que les sources d'information étaient peu nombreuses. La documentation portant sur les problèmes des collectivités des Premières Nations ne répondait pas aux besoins précis des Premières Nations Crie et Ojibway.

Afin d'assurer que le message du projet est transmis aux membres des Premières Nations par leurs membres, le comité des Premières Nations s'est occupé lui-même du processus de production.

Groupe cible

Les enfants de 3 à 8 ans et les jeunes de 9 à 18 ans des Premières Nations Ojibway, Crie et Oji-crie du nord de l'Ontario.

Conception et mise en application

Les deux vidéofilms portent sur la prévention. Ils abordent le problème d'un point de vue holistique, axé sur des valeurs précises, et montrent que toute la collectivité doit unir ses forces pour traiter le problème.

Le premier vidéofilm, intitulé «Spirit of the Woods» est destiné aux enfants de 3 à 8 ans et utilise la bande dessinée pour transmettre le message.

Le deuxième vidéofilm présente un portrait franc des renifleurs de colle de la collectivité locale. Il s'agit d'un documentaire qui s'adresse aux jeunes de 9 à 18 ans et qui a été filmé dans la collectivité de Whitedog.

Ces deux vidéofilms ont été produits de manière à permettre le doublage en langue ojibway, crie, oji-crie ou en anglais.

Le matériel publicitaire sera aussi offert dans ces quatre langues.

Les vidéofilms seront distribués dans les 78 Premières Nations du nord de l'Ontario. La distribution locale sera confiée au chef et au Conseil de chaque collectivité.

Les droits de distribution ont également été octroyés à l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) et à la P.P.O. L'entente prévoit cependant que le vidéofilm destiné aux jeunes plus âgés doit être présenté seulement en présence d'un Aîné. Cette condition a pour but de prévenir les stéréotypes et d'empêcher éventuellement les services de police de se servir du vidéofilm pour «montrer aux autochtones comment ils sont». Le PNLAADA conservera une copie des films dans ses archives à Ottawa.

Financement

La production des vidéofilms et le matériel publicitaire ont coûté 123 000 \$. Le ministère du Solliciteur général du Canada, le ministère du Solliciteur général de l'Ontario et le ministère du Tourisme et des Loisirs de l'Ontario ont financé ce projet.

Résultats et évaluations

L'évaluation de ce programme aura lieu seulement lorsque les vidéofilms auront officiellement été mis sur le marché, mais la P.P.O. rapporte que l'étape de la production a été très fructueuse.

Personne-ressource

Inspecteur J.B. Rupert
Coordonnateur des services policiers des
Premières Nations - secteur nord
Division locale «C» de la P.P.O.
C.P. 1080
Kenora (Ontario)
P9N 3X7
Tél. : (807) 468-4761
Fax : (807) 468-4264

**2.7 Ateliers de prévention du suicide et
de sensibilisation contre l'alcool et les drogues
Détachement de la GRC de Stewiacke
Stewiacke (Nouvelle-Écosse)**

Description du service de police et des collectivités

Le détachement de la GRC de Stewiacke fournit des services de police à plusieurs collectivités de la Nouvelle-Écosse, y compris la Première Nation d'Indian Brook (population : environ 1 500 personnes).

Le détachement de la GRC de Stewiacke compte 22 gendarmes dont quatre sont d'origine autochtone.

Contexte et élaboration

En raison du nombre élevé de suicides (environ 12) survenus dans la Première Nation d'Indian Brook sur une période de 10 ans, un gendarme autochtone du détachement de la GRC de Stewiacke a jugé, en 1986, qu'il serait utile d'établir un programme de prévention du suicide dans la collectivité. Le gendarme a compris l'acuité du problème lorsque des jeunes de la Première Nation d'Indian Brook ont pris la décision de réserver un lieu sacré à la mémoire d'un jeune qui s'était suicidé. Avec l'aide d'un autre gendarme autochtone, il a donc élaboré et mis en œuvre un atelier communautaire à deux volets qui étudie les liens entre l'alcoolisme, la toxicomanie (d'autres comportements suicidaires) et le suicide.

Le répondant mentionne qu'au départ, le gendarme en question a voulu discuter du problème du suicide au cours d'une assemblée communautaire, mais qu'il lui avait été trop difficile d'aborder ce sujet. Ayant participé à un atelier à Truro (Nouvelle-Écosse), il a trouvé l'information dont il avait besoin pour élaborer l'initiative de prévention du suicide.

Lorsque le gendarme a voulu préparer les ateliers, il s'est rendu compte qu'il y avait très peu de matériel pédagogique «pertinent». C'est pour cette raison qu'il a décidé, avec la collaboration d'un autre gendarme autochtone du détachement, de réaliser un vidéofilm portant sur le suicide et le peuple micmac, qu'il a intitulé «Life Cycle». Ce film est maintenant présenté dans le cadre des ateliers. Lorsque les médias locaux ont appris l'existence de ce projet, ils ont publié des reportages qui ont éveillé l'intérêt de la collectivité et qui l'ont sensibilisée au problème du suicide chez les jeunes. Les appuis que les gendarmes ont ainsi gagnés leur ont permis d'obtenir les fonds nécessaires à la production du vidéofilm.

Collaboration de la collectivité autochtone

Les membres de la Première Nation d'Indian Brook, y compris le chef et les membres du Conseil, ont participé à l'élaboration des exposés.

Des bénévoles de la collectivité ont aussi collaboré à la création du vidéofilm «Life Cycle».

Groupes cibles

Les ateliers s'adressent aux jeunes de la collectivité ainsi qu'aux groupes autochtones et non autochtones qui désirent profiter de ce service.

Conception et mise en application

Les deux gendarmes autochtones du détachement de la GRC de Stewiacke qui ont conçu le programme animent les ateliers avec l'aide d'un bénévole de la collectivité.

Chaque atelier comprend deux volets :

L'alcoolisme, une maladie

- définition de l'alcoolisme et description des symptômes,
- présentation des traitements offerts contre l'alcoolisme, y compris la désintoxication et les Alcooliques Anonymes et
- une vision personnelle de l'alcoolisme (présentée par un des animateurs).

Le suicide chez les autochtones

- définition du mot «suicide», extension de la notion aux comportements suicidaires comme la recherche du risque, l'inhalation de colle ou d'essence, la consommation excessive d'alcool et la conduite dangereuse,
- présentation de certains faits sur le suicide et description des types de personnes les plus exposées et
- le rôle des bénévoles, y compris la manière d'inciter les gens à participer aux programmes de santé mentale.

Les participants assistent aussi à la présentation du vidéofilm «Life Cycle», qui décrit les types de personnes présentant le plus grand risque de tentative de suicide ainsi que les signes avant-coureurs d'une tentative de suicide.

Financement

Les gendarmes animent les ateliers dans le cadre de leur travail, lorsque la chose est possible, et parfois aussi pendant un temps libre.

Des commanditaires de la collectivité ont fourni 35 000 \$ pour la réalisation du vidéofilm «Life Cycle».

Résultats et évaluations

Les ateliers ont été présentés dans chacune des 13 collectivités autochtones de la Nouvelle-Écosse, et parfois à deux reprises. Ils ont été présentés également dans toutes les écoles secondaires situées sur le territoire du détachement.

Maintenant, les ateliers sont aussi présentés dans d'autres provinces, comme le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Des collectivités non autochtones souhaitent également présenter ces ateliers.

Aucune évaluation officielle n'a encore été effectuée, mais la réaction du public est très favorable. Les agents de la GRC qui animent les ateliers ont reçu de 200 à 300 lettres de la part des participants.

Cette initiative a produit les résultats suivants :

- on connaît mieux la place que tiennent l'alcool et les drogues dans la société autochtone,
- la collectivité non autochtone est davantage sensibilisée aux difficultés de la société autochtone et
- la communication entre la GRC et ces collectivités s'est améliorée.

Personne-ressource

Gendarme S.J. Michael
Détachement de la GRC de Stewiacke
C.P. 10
Stewiacke (Nouvelle-Écosse)
B0N 2J0
Tél. : (902) 639-2366

3. RÉPONSES SUPPLÉMENTAIRES

Programme national de sensibilisation aux drogues de la GRC

Les divisions de la GRC mentionnées ci-dessous ont fourni des renseignements sur le Programme national de sensibilisation aux drogues, y compris sur la participation de la GRC aux campagnes de sensibilisation du public et aux programmes de modèles de rôle, ainsi que sur le programme Contribution de la Police à l'éducation communautaire (C.P.E.C.), offert par les divisions :

Sergent D.R. Noseworthy
Division «D» de la GRC
1091, avenue Portage
C.P. 5650
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3K2
Tél. : (204) 983-2285
Fax : (204) 983-2628

Sergent Gary Grant
Division «H» de la GRC
3139, rue Oxford
C.P. 2286
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 3E1
Tél. : (902) 426-6677
Fax : (902) 426-8845

Initiative de sensibilisation du public contre l'inhalation de solvants

Le répondant suivant a mentionné l'élaboration d'une Initiative de sensibilisation du public contre l'inhalation de solvants, en collaboration avec les services de police et des travailleurs locaux du PNLAADA :

Caporal R.I. Strawson
Détachement de la GRC de Rose Valley
C.P. 70
Rose Valley (Saskatchewan)
S0E 1M0
Tél. : (306) 322-2244

Programmes d'aiguillage

Les répondants suivants ont mentionné des initiatives qui permettent aux services de police d'aiguiller immédiatement les individus vers des organismes communautaires ou des groupes d'évaluation, par exemple, dans les cas de menace ou de tentative de suicide ou d'infractions liées à la consommation de drogue. Il arrive aussi que les services de police recommandent d'imposer un traitement au délinquant en plus de la sentence :

Programme de prévention du suicide

Sergent Bert Clarke
Détachement de la GRC d'Amaranth
C.P. 118
Amaranth (Manitoba)
R0H 0B0
Tél. : (204) 843-2691

Programme contre l'alcool et les drogues

Sergent Jack Drisdelle
Détachement de la GRC de Port Hardy
7355, rue Columbia
C.P. 86
Port Hardy (Colombie-Britannique)
V0N 2P0
Tél. : (604) 949-6336

S.T.O.P. Alcohol Abuse

Caporal G.A. Funk
Détachement de la GRC de Bella Bella
Poste restante
Waglisla (Colombie-Britannique)
V0T 1Z0
Tél. : (604) 957-2388
Fax : (604) 957-2616

Sensibilisation contre la drogue dans les écoles

Les répondants suivants ont mentionné la participation des services de police à la présentation d'exposés sur la sensibilisation contre l'alcool et les drogues dans la collectivité et les écoles locales :

Gendarme S.J. Belleau
Détachement de la GRC de Chase
226, avenue Shuswap
C.P. 960
Chase (Colombie-Britannique)
V0E 1M0
Tél. : (604) 679-3221

Sergent R.E. Johnston
Détachement de la GRC de Sooke
C.P. 40
Sooke (Colombie-Britannique)
V0S 1N0
Tél. : (604) 642-5241

Gendarme G. Stevens
Détachement de la GRC de Merrit
R.R. n° 1
Merrit (Colombie-Britannique)
V0K 2B0
Tél. : (604) 378-4262

Caporal P.N. Haugen
Détachement de la GRC de Kelowna
350, avenue Doyle
Kelowna (Colombie-Britannique)
V1Y 6V7
Tél. : (604) 762-3300

Sergent M.R. Devaney
Détachement de la GRC de Rosthern
C.P. 969
Rosthern (Saskatchewan)
S0K 3R0
Tél. : (306) 232-4844

Caporal Craig Cochrane
Détachement de la GRC de Churchill
C.P. 40
Churchill (Manitoba)
R0B 0E0
Tél. : (204) 675-8821

Sergent R.S. Brakefield-Moore
Détachement de la GRC de Roblin
C.P. 1-24
Roblin (Manitoba)
R0L 1P0
Tél. : (204) 937-2164

Sergent R.B. McManus
Chef de détachement
Détachement de la P.P.O. de Pickle Lake
C.P. 70
Pickle Lake (Ontario)
P0V 3A0
Tél. : (807) 928-2211

Sergent d'état-major R.A. Baker
Détachement de la GRC de Smithers
C.P. 2020
Smithers (Colombie-Britannique)
V0J 2N0
Tél. : (604) 847-3233

Gendarme A.D. McCambridge
Détachement de la GRC d'Inuvik
C.P. 1300
Inuvik (Territoires du Nord-Ouest)
X0E 0T0
Tél. : (403) 979-2953
Fax : (403) 979-3691

Sergent Hank Bogers
Détachement de la GRC de Thompson
122, promenade Selkirk
Thompson (Manitoba)
R8N 0M9
Tél. : (204) 677-2344

Sergent R.A. Forget
Détachement de la P.P.O. de Beaverton
C.P. 860
Beaverton (Ontario)
L0K 1A0
Tél. : (705) 426-7366

Sergent W.R. Meeks
Détachement de la P.P.O. de Dryden
C.P. 550
Dryden (Ontario)
P8N 2Z2
Tél. : (807) 223-2221

Gendarme Preston J. Levi
Détachement de la GRC de Digby
C.P. 1149
Digby Cove (Nouvelle-Écosse)
B0V 1A0
Tél. : (902) 245-2579

Contribution de la Police à l'éducation communautaire (C.P.E.C.)

Le répondant suivant a mentionné que le programme de formation spéciale Contribution de la Police à l'éducation communautaire (C.P.E.C.) était donné à un gendarme autochtone. Celui-ci doit mettre sa formation à profit pour élaborer des programmes d'information communautaires sur la toxicomanie :

Sergent d'état-major R.A. Pennoyer,
sergent W.W. Lucash
Détachement de la GRC de Cochrane
359, 1^{re} rue est
Cochrane (Alberta)
T0L 0W1
Tél. : (403) 932-2211

Éducation du public - Programmes de traitement communautaires

Les répondants suivants ont mentionné des programmes qui permettent aux services de police d'informer les personnes sous traitement et de les sensibiliser contre les drogues, ainsi que des programmes de conseils offerts dans la collectivité :

Sergent d'état-major R.D. Beckwith
Détachement de la GRC de Grand Centre
C.P. 1229
Grand Centre (Alberta)
T0A 1T0
Tél. : (403) 594-3302
Fax : (403) 594-4900

Gendarme A.D. McCambridge
Détachement de la GRC d'Inuvik
C.P. 1300
Inuvik (Territoires du Nord-Ouest)
X0E 0T0
Tél. : (403) 979-2953
Fax : (403) 979-3691

Caporal D.A. Hardy
Détachement de la GRC d'Île-À-La-Crosse
C.P. 40
Île-À-La-Crosse (Saskatchewan)
S0M 1C0
Tél. : (306) 833-2063

Caporal P.W. McNeil
Détachement de la GRC de Nain
Poste restante
Nain (Labrador)
A0P 1L0
Tél. : (709) 922-2862
Fax : (709) 922-2133

Éducation du public - Ateliers préparés par plusieurs organismes

Le répondant suivant a mentionné qu'il s'est engagé dans des ateliers sur la toxicomanie préparés par plusieurs organismes :

Sergent K.G. Morrison
Détachement de la GRC de Winnipegosis
C.P. 369
Winnipegosis (Manitoba)
R0L 1S0
Tél. : (204) 656-4421

Éducation du public - Émission-débats à la radio

Le répondant suivant a fourni des renseignements sur une émission-débat sur la toxicomanie présentée à la radio par des agents de police :

Caporal D.A. Hardy
Détachement de la GRC d'Île-À-La-Crosse
Box 40
Île-À-La-Crosse (Saskatchewan)
S0M 1C0
Tél. : (306) 833-2063

Comités communautaires de sensibilisation contre l'alcool et les drogues

Le répondant suivant a mentionné que les services de police se sont engagés dans un programme communautaire de sensibilisation contre l'alcool et les drogues administré par un comité communautaire :

Caporal Vern White
Détachement de la GRC de Lake Harbour
C.P. 59
Lake Harbour (Territoires du Nord-Ouest)
X0A 0N0
Tél. : (819) 939-2333

Offensive - Sensibilisation antidrogue (OSA)

Le répondant suivant a mentionné une initiative nationale, l'Offensive - Sensibilisation antidrogue (OSA), dans le cadre de laquelle les services de police présentent des programmes et des documents d'information aux jeunes :

Caporal R.B. Tiffin
Détachement de la GRC de High Prairie
C.P. 1230
High Prairie (Alberta)
TOG 1E0
Tél. : (403) 523-3378

Information du public sur la conduite en état d'ébriété

Les répondants suivants ont mentionné des initiatives d'information du public axées sur la prévention de l'alcoolisme et la conduite en état d'ébriété :

Gendarme G. Stevens
Détachement de la GRC de Merrit
R.R. n° 1
Merrit (Colombie-Britannique)
V0K 2B0
Tél. : (604) 378-4262

Caporal J.T. Hyland,
gendarme J.C. Pullen
Détachement de la GRC de Fort Franklin
Poste restante
Fort Franklin (Territoires du Nord-Ouest)
X0E 0G0
Tél. : (403) 589-3431
Fax : (403) 589-3815

Voici une brève description du contenu de chacun des sept rapports sur les programmes de services de police autochtones :

I. Formation des agents de police autochtones et maintien de l'ordre

Ce rapport décrit des programmes de services de police autochtones assurés par des agents autochtones, des programmes de formation à l'intention des agents de police autochtones ainsi que des stratégies de recrutement. Le rapport est subdivisé de la manière suivante : Arrangements concernant les services de police autochtones, Formation des agents de police autochtones, Politiques et méthodes de recrutement et Programmes d'éducation et de formation préalables à l'emploi.

II. Sensibilisation à la culture autochtone

Ce rapport décrit les programmes qui visent à accroître la compréhension et le respect mutuels entre les agents de police non autochtones et les membres des collectivités autochtones qu'ils servent. Ces programmes comprennent entre autres des Conférences sur les services de police autochtones et des Programmes de sensibilisation aux différences culturelles.

III. Pour un meilleur accès aux services de police

Ce rapport présente des programmes spéciaux destinés à accroître la présence policière dans les collectivités autochtones : les Patrouilles communautaires, les Bureaux en milieu commercial, les Postes de travail dans la collectivité et les Détachements satellites.

IV. Programmes de communication et de liaison avec la collectivité

Ce rapport décrit des programmes qui amènent les agents de police et les membres de la collectivité à travailler ensemble afin d'améliorer les services de police et de chercher des solutions à des problèmes d'intérêt commun. Ces programmes comprennent des Stratégies de communication et d'éducation du public, des Groupes consultatifs police-collectivité et la Collaboration entre organismes.

V. Programmes pour les jeunes

Ce rapport décrit la participation des services de police aux programmes de prévention du crime et de relations avec la collectivité qui s'adressent plus particulièrement aux jeunes autochtones. On y trouve également des exemples de la participation policière à des services destinés aux jeunes contrevenants et aux jeunes à risque. Le rapport décrit entre autres les Programmes de loisirs, d'éducation et de développement des aptitudes et les Services à l'intention des jeunes contrevenants et des jeunes à risque.

Storage



VI. Programmes de prévention contre la consommation d'alcool et de drogue

Ce rapport décrit la participation des services de police à la conception et à l'application de programmes offerts aux collectivités autochtones dans le but de prévenir la consommation d'alcool, de drogue et de solvants. Le rapport décrit notamment des Programmes d'éducation, de sensibilisation et de prévention.

VII. Programmes axés sur les besoins des victimes et des délinquants

Ce rapport décrit la participation des services de police à la conception et à l'application de programmes destinés à venir en aide aux victimes et aux délinquants dans les collectivités autochtones : Programmes de traitement et groupes de soutien dans les cas d'exploitation sexuelle des enfants, Programmes d'éducation en matière de violence familiale et d'exploitation sexuelle des enfants, Programmes et mesures d'intervention permettant de venir en aide aux victimes et Peines de substitution pour les délinquants.

Pour obtenir un exemplaire des rapports de cette série, veuillez en faire la demande à l'adresse suivante :

Direction générale de la police des autochtones
Solliciteur général du Canada
340, avenue Laurier ouest
Ottawa, Canada
K1A 0P8
Téléphone : (613) 991-5475

	DATE DUE		

